RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-:-

DECRET N°72-170 du 22 Juin 1972

chargeant le Ministre de la Justice et de la Législation de l'intérim du Ministre de l'Economie et du Plan.-

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le décret N°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - A compter du 22 Juin 1972, Mr Michel Bamênou TOKO, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Economie et du Plan, pendant l'absence de Me Joseph KEKE.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 22 Juin 1972
Pour le Président du Conseil Présidentiel
absent, le Membre du Conseil Présidentiel
chargé de l'intérim,

Sourou-Migan APITHY

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - Ministères 11 - HC 2 - SGG 4 - IAA-DCCT-IGF-Gde Chanc. 4 - DN-ACDN-CEDN 3 - CNI 1 - DEP-DGAJL-Dt.St.6 JORD 1.